

FICHE MODIFICATIVE 2024-2025

La fiche est **à rendre obligatoirement** entre le 02/09 et le 30/09/2024. Aucune demande de modification ne sera acceptée après le 30/09/24.

INFORMATIONS

NOM et Prénom de l'élève :

CLASSE 2024-2025 :

NOM et Prénom du **responsable financier** :

Un seul choix possible

- Demi-Pensionnaire 4 jours fixes par semaine (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI) : facture trimestrielle transmise par mail
- Demi-Pensionnaire 5 jours par semaine (LUNDI-MARDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI) : facture trimestrielle transmise par mail
- EXTERNE : possibilité de déjeuner au self sous réserve de l'achat d'un ticket
- TICKET : minimum de 20 euros crédités sur le porte-monnaie

Le responsable financier **certifie avoir pris connaissance et s'engage à respecter** :

Les modalités de fonctionnement du Service de Restauration et d'Hébergement disponibles à l'adresse suivante : <https://lycee-daguin.com/infos-pratiques/paiement-restauration-et-internat> ou au format papier (à retirer à l'intendance) :

Date, le

Lu et approuvé,
Signature du responsable légal et financier